



Mon choix c'est l'Unsa!

Pour des inspections plus régulières, partout et pour tous !

Dans la mesure où le précédent gouvernement a gelé la valeur du point d'indice depuis 2010 c'est le passage à l'échelon supérieur qui sert d'augmentation de salaire pour l'ensemble du corps enseignant. Cette mesure aggrave la situation de notre pouvoir d'achat tous les jours davantage alors que dans le même temps le terrain nous demande toujours plus...

Sur le terrain, justement, là où se passent les inspections qui accélèrent ou ralentissent les promotions d'échelons, nous observons une inégalité profonde de traitement entre les collègues. Certes, notre académie est grande par sa superficie, certes les IPR remplissent leurs missions du mieux qu'ils peuvent, et celles-ci sont de plus en plus nombreuses, néanmoins, il est anormal que des collègues soient pénalisés par l'éloignement géographique propre à notre académie. Nous devons avoir les moyens d'assurer une égalité la plus réelle possible sur tout le territoire.

En EPS, nos inspecteurs ont pris comme politique de rendre prioritaires certaines inspections et nous ne pouvons qu'encourager cette pratique qui nous semble être réellement bénéfique aux enseignants concernés mais peut-être pas encore assez égalitaire par manque d'IPR.

Nous réaffirmons ici encore, notre attachement à l'application de règles communes à tous les corps. C'est pour cela et dans un souci d'égalité entre les disciplines, quel que soit le poste occupé par l'enseignant que le SE-UNSA a demandé l'an dernier à l'administration d'étudier l'impact qu'aurait la mise en place d'un correctif de note pour les certifiés. En effet, certains corps (PLP, nous-mêmes) bénéficient déjà d'un rattrapage de note quand leur dernière inspection date de plusieurs années. Si cette étude montre un impact positif sur les promotions des collègues avec un retard d'inspection, alors la mise en place de ce dispositif serait pour nous pertinente dans l'optique d'une harmonisation des pratiques entre les corps.

AVANCEMENT D'ECHELON DES PROFESSEUR D'EPS : DERNIERS PROMUS ANNEE SCOLAIRE 2013 2014

GRAND CHOIX	
Echelon	Barème
5ème	75.80
6ème	83.50
7ème	84,50
8ème	87,00 (+ 11 ans dans le grade + ancienneté d'échelon)
9ème	90.00
10ème	91.50 (+ 17 ans dans le grade)
11ème	93.50 (+ 22 ans dans le grade)

CHOIX	
Echelon	Barème
6ème	78.30
7ème	81.00
8ème	84.00 (+ 13 ans dans le grade)
9ème	88.00
10ème	89.00 (+20 anc. grade)
11ème	92.00